

**COMMUNE DE
FERRIERES-SUR-SICHON**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Ferrières-sur-Sichon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François CHAUFFRIAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Nombre de conseillers municipaux présents : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 27 juin 2025

Présents : M. Jean-François CHAUFFRIAS, Mme Bénédicte GUILLON-GRAVILLON, M. Sébastien BARRAUD, Mme Delphine LE GUEN, M. Michel GOLLIARDON, M. Dominique BENOIT, M. Daniel GITENAY, Mme Muriel BARTASSOT, M. André MY, M. Mickael KIBLER, Mme Annette COGNET, M. Olivier POIZAT, M. Jean-Marcel LAZZERINI

Avait donné pouvoir : M. Thomas MOULINOX à Mme Muriel BARTASSOT-MOULINOX

Secrétaire de séance : Mme Muriel BARTASSOT-MOULINOX

1 – COMMISSION DE SECURITE DE LA SALLE DES FETES

Concernant la cuisine de la salle des fêtes il ne faut qu'une seule bouteille de gaz et les tuyaux sont périmés (2005) donc il faudra prévoir un remplacement.

Pour les extincteurs la poignée doit être à 1m20.

Subvention à 50% avec le FST concernant le bloc autonome d'alarme qui est obligatoire pour une mise aux normes + registre + armoire de sécurité.

Devis effectué par l'artisan JEAN ELECTRICITE pour un montant de 2631 € HT.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal a voté à l'unanimité

2 – DELIBERATION POUR LE DEPLACEMENT DU PORTAIL DE L'ECOLE + DEMANDE DE FST

Il est prévu de déplacer le portail de l'école au niveau du garage à vélos pour sécuriser l'attente des parents au niveau du portail. Il faudra également déplacer les poteaux.

L'UTT a été consulté et a donné son accord.

Un devis de l'entreprise Seronde a été proposé pour un montant de 5295€ HT avec une demande de subvention au FST à hauteur de 50%.

Il y aura interdiction aux parents de se garer.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal a voté à l'unanimité

3 – CONVENTION DE PARTENARIAT DES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conservatoire de Vichy Communauté propose des interventions musicales en milieu scolaire selon la dénomination « Dispositif Dumiste » à toutes les écoles élémentaires maternelles de la Communauté d'Agglomération, avec l'accord de la commune.

Ce partenariat Communauté d'Agglomération/Education Nationale génère une obligation de contractualisation, l'Education Nationale restant maître d'œuvre de toutes les actions pédagogiques qu'elle accueille à l'école.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal a voté à l'unanimité

4 – POINTS SUR LES CONTRATS DE TRAVAIL

Madame Morgane Delplanque a demandé une mise en disponibilité et le contrat de Madame Adeline Mondière prend fin au 31/08/2025 et ne sera pas reconduit.

Un seul poste à 22h est prévu pour compenser, et une augmentation de 2h pour le contrat d'Eline Giré.

Il faudra garder un contrat sans engagement en cas de retour de Madame Delplanque.

Pour Eline Giré passer en CDI ne pourrait se faire qu'en 2029. Une proposition au Conseil municipal est faite pour une demande de stagiérisation avec titularisation au bout d'un an mais qui peut être prolongée jusqu'à 2 ans. (CAP petite enfance + préparation au concours d'ATSEM).

Après en avoir délibéré le conseil Municipal a voté à l'unanimité

François Cognet et Michelle Thévenet sont proches de la retraite.

Pour François Cognet on propose un changement de grade actuellement adjoint technique principal 1^{ère} classe échelon 7 à agent de maîtrise à temps plein.

Après en avoir délibéré le conseil municipal a voté :

- 13 votes pour
- 2 abstentions (Annette et Elaine Cognet)

Pour Michelle Thévenet proposition de changement de grade à agent de maîtrise actuellement adjoint technique 2^{ème} classe échelon 7.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal a voté à l'unanimité.

Monsieur François Cognet souhaite des renseignements concernant la retraite progressive.

Donc un changement du tableau des effectifs est à prévoir.

Brice Roche demande quelques heures supplémentaires et Jonathan Martinet souhaite réduire ses heures.

Brice Roche passera à 25h et Jonathan Martinet à 15h.

Il a été proposé de faire passer le CACES à Brice Roche.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal a voté à l'unanimité.

Laurence Bernard a des compétences d'un niveau licence avec un salaire précaire. Une attestation lui a été transmise suite au parcours de formation professionnelle suivi durant toute l'année.

Une proposition d'augmentation de salaire.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal a voté à l'unanimité

5 – DELIBERATION FONDS LEADER – MAISON PARTAGEE

Pas encore d'informations pour la Maison Partagée à revoir à une date ultérieure.

AFFAIRES DIVERSES

Le chemin des Mortes problème d'accès à certains endroits. Obligation non remplie donc la mairie attends un effort des propriétaires.

L'ordinateur de l'école est en panne où s'adresser ? Il a été proposé l'entreprise Vichy Buro pour faire un devis. (demande de Madame Muriel Bartassot-Moulinoux)

Le chemin Moulin des Thons réunion de chantier avec le propriétaire et l'UTT mais le problème n'avance pas. Une mise en demeure peut-elle être possible ? Il refuse de couper les arbres.

Le diagnostic sur l'église sera présenté lors d'un prochain conseil. Demander à Audrey Gérard si elle souhaite faire la présentation des résultats de forage.

Information pour le remplacement de la conduite descendant du Château d'Eau au Grand Terme jusqu'à la hauteur de la maison de Monsieur Grékos rue de la Margée.

Les travaux de la place démarreront du 1^{er} septembre jusque fin octobre.

L'emprunt à la Caisse d'Epargne a été accordé.

Prochain conseil municipal le mercredi 5 septembre 2025 à 19 heures.

Vu le Maire,
Jean-François CHAUFFRIAS

